

Communiqué de presse

Swiss Sustainable Finance publie un guide pour l'élaboration de rapports sur les enjeux climatiques destiné aux prestataires de services

Zurich, le 24 août 2023

En vertu du Code suisse des obligations et de l'Ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques, de nombreux prestataires de services financiers sont également tenus d'établir un rapport sur les risques climatiques pour la première fois pour l'exercice financier 2024. Les recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) constituent la pierre angulaire de ce rapport. Dans son guide, Swiss Sustainable Finance explique comment établir un rapport sur les enjeux climatiques et comment le faire de manière à ce qu'un tel rapport fournisse également des bases utiles pour des décisions stratégiques orientées vers l'avenir.

Les effets du changement climatique sont de plus en plus visibles. Cependant, l'ampleur du changement nécessaire pour atteindre des émissions nettes zéro d'ici 2050 est souvent sous-estimée. Les réglementations liées au changement climatique vont se renforcer, ce qui entraînera des risques de transition importants pour tous les secteurs. L'importante votation populaire de juin 2023 sur la loi sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique, qui a ancré l'objectif net zéro dans le droit suisse, est un signal pour l'ensemble de l'économie afin qu'elle intègre ces risques et apporte sa contribution à la réalisation de l'objectif fixé. Le secteur des services financiers a un rôle important à jouer dans la transition vers une économie net zéro. Le capital doit être alloué avec une compréhension claire des risques réels et en tenant compte des effets à long terme.

L'une des bases de cette nouvelle obligation est la description minutieuse des risques et des opportunités climatiques ainsi qu'un rapport transparent à ce sujet. Les recommandations de la TCFD aident d'une part à identifier les risques et les impacts, et d'autre part à saisir les opportunités de changements transformateurs qui peuvent conduire à un avantage concurrentiel.

Dans son guide, SSF offre un aperçu des dispositions légales pertinentes, montre qui est concerné par les obligations et donne des instructions concrètes sur les différents éléments du rapport. Des exemples de rapports sur le climat déjà publiés illustrent des approches de rapports qui ont fait leurs preuves.

Le guide sur le rapport sur les questions climatiques, élaboré avec le soutien d'Ecofact, [est disponible ici](#).

Contact :

Sabine Döbeli, Directrice générale, Swiss Sustainable Finance

+41 44 515 60 52

sabine.doebeli@sustainablefinance.ch

www.sustainablefinance.ch

Swiss Sustainable Finance (SSF) veut promouvoir le positionnement de la Suisse en tant que centre mondial de la finance durable, par des efforts d'information, de formation et d'encouragement de la croissance. Fondée en 2014, l'organisation a des bureaux à Zurich, Genève et Lugano. À l'heure actuelle, SSF compte plus de 240 membres et partenaires : prestataires de services financiers, investisseurs, universités et hautes écoles, administrations, etc. La liste actualisée des membres et partenaires de Swiss Sustainable Finance est disponible [ici](#).